

5, voilà un cri d'admiration qui s'élève de toute part ; il passe de la capitale aux provinces, & l'applaudissement devient universel. „



*Lettre de M. de Le F** , à un de ses amis qui l'avoit consulté sur l'acquisition des biens du clergé. A Cambrai 1790.*

MR. de L. , consulté sur l'acquisition des biens du clergé , avoit lui-même consulté sur cet objet un avocat aussi instruit que bon citoyen ; il en avoit reçu une réponse profondément raisonnée qui déterminâ sa résolution. Pour satisfaire à la demande de son ami , il lui envoya cette même réponse , persuadé qu'elle pourroit suffire à sa direction. Comme elle n'est pas fort étendue & qu'elle ne comprend rien d'inutile , nous la transcrivons ici.

„ J'ai été bien sensible, Monsieur, à la confiance que vous voulez bien me témoigner ; je vais y répondre avec la sincérité que vous me connoissez , en vous priant de ne pas divulguer mon opinion : car vous savez qu'il n'existe de véritable liberté que pour ceux qui dominent , qui nous tyrannissent , & que les honnêtes gens qui gémissent sur tout ce qui se passe , n'ont d'autre parti à prendre que le silence.

Les députés que nous avons nommés pour travailler à la régénération de l'état, après nous avoir défendu dernièrement de nommer d'autres députés pour les remplacer, viennent d'ordonner la vente des biens du clergé ; je n'examinerai pas la nullité de ce décret, vous savez aussi bien que moi qu'ils n'ont suivi aucune des instructions que renfermoient nos cahiers ; relisez-les & vous en ferez convaincu ; vous savez que le roi est prisonnier , & que par conséquent il pourra revenir dans tous les tems contre le consentement forcé qu'on lui a arraché. Le jour de la justice divine arrivera , & alors l'ouyrage